

L'hon. M. DUNNING: Il existe une pièce de moins de cinq cents.

M. McLEAN (Melfort): Ce qui me répugne actuellement dans l'élévation des droits c'est qu'il est immoral d'augmenter le prix des marchandises consommées dans un pays, d'accroître le coût de production, d'enfler les valeurs au point où elles sont arrivées au Canada dans ces dernières années; cette pratique rend absolument impossible aux petites bourses l'achat des marchandises qui ont été si inutilement majorées.

Ce qu'il y a de triste en cela c'est que ceux qui obtiennent les prix les plus élevés pour leurs produits n'ont pas, dans bien des cas, autant de salaires réels que si on avait laissé l'industrie se développer par elle-même et grandir, dans les conditions existant dans le pays, par l'intelligence, l'initiative et l'habileté. Il est donc immoral d'intervenir ainsi et de hausser les prix artificiellement. Plusieurs honorables députés parlent de l'industrie comme si elle ne devait servir qu'à procurer du travail aux ouvriers. Ce n'est pas cela et je n'ai jamais été de cet avis. La seule raison d'existence de toute industrie, c'est qu'elle peut produire en abondance des marchandises susceptibles de se vendre le moins cher possible permettant aux habitants de se procurer comme consommateurs autant de la richesse qu'ils sont capables de produire.

Quelques hon. DEPUTES: Très bien! très bien!

M. McLEAN (Melfort): C'est la première fois de leur vie que mes honorables amis m'applaudissent.

M. BLACKMORE: C'est la première fois que vous êtes dans le vrai.

M. McLEAN (Melfort): Je conviens que je le suis. On ne peut obtenir cette richesse que lorsqu'elle est produite en quantité sans cesse croissante et échangée pour l'excédent de production des autres. On ne peut pas le faire en signant des billets à ordre à notre propre nom qui ne seront jamais payés.

L'hon. M. DUNNING: Monsieur le président, j'invoque le règlement, où il est dit, je crois, que la discussion doit se restreindre au sujet dont le comité est saisi. Or, non seulement je prévois qu'on va se lancer dans une discussion générale sur les mérites respectifs du libre-échange et de la protection, mais je sens aussi qu'il va être question du crédit social. Je crois qu'il serait bon de rappeler le comité à l'ordre dès maintenant plutôt que plus tard.

M. PELLETIER: Je prétends que c'est une bonne raison pour continuer.

M. le PRESIDENT: Je crois que le ministre a raison et je prierai les honorables députés de s'en tenir à l'article en discussion.

M. McLEAN (Melfort): J'en conviens volontiers. On ne pense pas, je l'espère bien, que je veuille prétendre que le crédit social est tellement fort que le ministre puisse le sentir d'ici.

Je m'oppose également à cette augmentation, parce que je crois que c'est un gaspillage que de hausser les droits de douane sur les meubles à l'heure actuelle, et j'en indiquerai les motifs plus tard. J'ai des raisons pour ne pas retenir trop longtemps le comité. Mes collègues se sont toujours montrés très patients et très généreux à mon endroit et je ne veux pas les gêner en parlant trop longtemps. Je ne voudrais nullement déprécier les discours qu'ont prononcés l'honorable député de Moose-Jaw (M. Ross), l'honorable député de Marquette (M. Glen), l'honorable député de Saskatoon (M. Young), l'honorable député de Huron-Nord (M. Deachman) et l'honorable député de Winnipeg-Sud (M. Mutch).

M. MacNICOL: L'honorable député ne les dépréciera pas; ils étaient assez faibles.

M. McLEAN (Melfort): Lorsque l'honorable député de Moose-Jaw a parlé l'autre soir, personne en face n'a pu le contredire, parce qu'il avait les chiffres devant lui.

M. SPENCE: Il n'a pas tout dit.

M. McLEAN (Melfort): Personne ne pouvait attendre de lui qu'il dise tout.

M. SPENCE: C'est ce qui est injuste.

M. McLEAN (Melfort): Je ne profiterai pas des quelques minutes dont je dispose pour tout dire; je ne veux pas amoindrir l'effet des excellents discours de mes honorables collègues. J'étais parfaitement d'accord, l'autre jour, avec le chef de l'opposition (M. Bennett) quand il a dit qu'un parti d'opposition doit surveiller et contrôler soigneusement les dépenses et le reste, afin de protéger l'intérêt du pays. Mais je revendique le droit, moi aussi, à titre de député ministériel, de contrôler certaines choses.

Le très hon. M. BENNETT: C'est faire opposition au Gouvernement.

M. McLEAN (Melfort): L'attitude que je prends à l'égard de cette hausse des droits sur les meubles ne m'embarrasse nullement. J'ai entendu des députés dire, dans de pareilles circonstances, qu'ils regrettaient d'avoir à faire ceci et cela, mais cela ne m'embarrasse nullement. Je n'ai pas l'intention d'affirmer mon attachement au parti libéral, au chef du Gouvernement ou au ministre des Finances,